

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 12 septembre 2024  
Convocation du : 5 septembre 2024  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le douze septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRÉSENTS** : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Lahcem AIT EL HAJ, Philémon BRUNET ont délégué respectivement pour les représenter, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIÉ, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Valérie PRINGUEZ

DE24.105

**FINANCES**  
**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**  
**EXERCICE 2024**

*Autorisation - Approbation*

☪

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2024.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il a été proposé dans un premier temps de procéder à l'affectation de 75 % des subventions accordées au tissu associatif, l'année de référence étant 2022.

La question du potentiel reliquat a fait l'objet d'échanges entre les associations et les services municipaux, de façon à compléter le versement des subventions, cette fois, à hauteur de 90 % de l'année de référence.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations, à hauteur de 90 %, précisant que le reliquat des 10 % sera étudié en fin d'année, croisant bilans et besoins des associations.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Montant 2024 proposé</u>	<u>Montant 2024 déjà perçu</u>	<u>Solde proposé 2024</u>
65748/024	<b>Associations patrio- tiques</b>			
	- Anciens Combattants	275 €	206 €	69 €
	<b>Comités de quartier</b>			
	- Comité d'entraide et d'animation que quartier du Bizet	1 243 €	932 €	311 €
	- Comité d'entraide et des fêtes du quartier Léo Lagrange	1 243 €	932 €	311 €
	- Comité des fêtes de la Route d'Houplines	690 €	518 €	172 €
	- Comité des fêtes et d'entraide des Près du Hem	1 209 €	907 €	302 €

	- Comité des fêtes et d'entraide du quartier Ile de Flandre	897 €	748 €	149 €
	- Comité du Rond Point / Saint Roch	1 035 €	776 €	259 €
65748/024	<b>Aides aux associations</b>			
	- Amicale pour le don du sang bénévole	482 €	402 €	80 €
	- Espace Associatif Armentériois	2 348 €	1 761 €	587 €
	- Les Amis du Jumelage	1 035 €	776 €	259 €
	- FNACA	414 €	645 €	254 €
65748/316	<b>Actions culturelles</b>			
	- Amis de la Cité de la Toile	275 €	206 €	69 €
	- Amicale Philatélique	373 €	280 €	93 €
	- Cercle Vocal de la Lys	967 €	806 €	161 €
	- Choral Armentériois	967 €	725 €	242 €
	- Culture et Liberté	4 143 €	3 107 €	1 036 €
	- Groupe Bonne Nouvelle	345 €	259 €	86 €
	- Harmonie du Commerce	4 316 €	3 236 €	1 080 €
	- Les Amis des Orgues Armentériois	482 €	362 €	120 €
	- Les Fous à Réaction	3 452 €	2 588 €	864 €
	- Mat'88	415 €	311 €	104 €
65748/30	<b>Associations Sportives</b>			
	- Amis Réunis Armentériois	345 €	259 €	86 €
	- Archers Réunis Saint Sébastien	690 €	518 €	172 €
	- Action Vélo	1 553 €	1 165 €	388 €
	- Armétières Pétanque Club	690 €	518 €	172 €
	- Association des Petits Pêcheurs Armentériois	897 €	673 €	224 €
	- Budo Kwaf Armétières	1 174 €	881 €	293 €
	- Ch'ti Pilote d'Armétières	345 €	259 €	86 €

	- Club Canoë Kayak	1 035 €	776 €	259 €
	- Coeurs en Marche	65 €	49 €	16 €
	- FC Colmar	1 382 €	1 036 €	346 €
65748/338	<b>Autres Activités</b>			
	- F.L.E.S.D Les Jou- veignes	139 €	104 €	35 €
	- Union Syndicale des Jardins Ouvriers	263 €	197 €	66 €
65748/425	<b>Services à caractère social pour personne en situation de handicap</b>			
	- Club de Loisirs les Pa- pillons Blancs	270 €	203 €	67 €
65748/428	<b>Autres œuvres sociales</b>			
	- Les Blouses Roses	104 €	77 €	27 €
	- Primeurs Solidaires	324 €	243 €	81 €
65748/4238	<b>Actions en faveur du 3ème âge</b>			
	- Association le Bel Age	5 976 €	4 482 €	1 494 €
65748/4212	<b>Actions en faveur de la famille</b>			
	- Association des Fa- milles	415 €	311 €	104 €
	- Association d'Aide Familiale à Domicile	733 €	550 €	183 €
65748/61	<b>Interventions socio- économiques</b>			
	- Comité Armentierois d'Aide au Logement	690 €	518 €	172 €
	- Fédération Nationale des Accidents du Tra- vail et des Handicapés	308 €	231 €	77 €
	- C.F.D.T Union Locale des Retraités et Pré-re- traités	553 €	415 €	138 €
	- Force Ouvrière des re- traités et pré-retraités privé et secteur public	567 €	425 €	142 €

Le versement de ces subventions se fera en une fois en Octobre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

**N'ont pas pris part au vote :**

**Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre :** Martine COBBAERT,

**Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch :** Dominique BAILLEUL

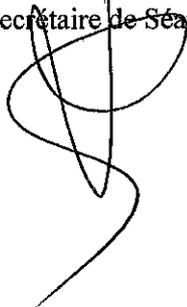
**Pour l'Espace Associatif Armentierois :** Jean-Michel MONPAYS, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE

**Pour les Amis du Jumelage :** Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE

**Pour les Amis de la Cité de la Toile :** Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Valérie PRINGUEZ**  
Conseillère Municipale  
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

